

Compte rendu d'entretien, SISB

Service de l'information scientifique et des bibliothèques, HES-SO

Personnes interrogées : la responsable de l'information scientifique et des bibliothèques, responsable de l'information scientifique et des bibliothèques à la HES-SO et la bibliothécaire spécialisée Open Science, bibliothécaire spécialisée Open Science

Institution / service : HES-SO, Service de l'information scientifique et des bibliothèques (SISB)

Date : 15 avril 2026

Durée : environ 33 minutes

Mode : Visioconférence (Teams)

Axe 1 : Vision stratégique et positionnement du SISB

Le SISB est un service récent et, à ce stade, aucune action concrète n'a encore été engagée en matière de gestion des données de recherche. Cette thématique est pilotée par le dicastère Recherche et Innovation, et plus précisément par le Service stratégie et pilotage scientifique.

Le SISB devra trouver une articulation entre ce que ce service propose et ce qu'il pourrait offrir lui-même, notamment en termes de soutien aux bibliothèques. Sa mission principale reste actuellement centrée sur l'Open Access (notamment via ArODES), mais l'objectif à terme est d'aller au-delà et de couvrir d'autres dimensions de la science ouverte.

Axe 2 : Pratiques et infrastructures existantes

L'écosystème de la HES-SO en matière de gestion des données est très hétérogène, organisé principalement par domaine et par canton. Il n'existe pas de cadre commun strict au niveau de l'institution.

Sur la question de la gestion des données, l'enjeu central est la capacité à stocker, sécuriser et structurer les données en cours de projet, avant toute mise à disposition. Sur celle de la diffusion, la question porte sur les conditions dans lesquelles les données peuvent être rendues accessibles, que ce soit en accès ouvert, restreint ou sous embargo. Ces deux dimensions sont traitées de manière distincte dans les pratiques observées.

Concernant les outils utilisés pour le partage, Zenodo est mentionné comme plateforme de dépôt, notamment à la HEIG-VD, où une communauté a été créée pour recenser et rattacher les données déposées par les chercheur-ses. Cette communauté sert également de point d'appui pour les conseiller sur les métadonnées et les droits. Zenodo n'est cependant pas recommandé de manière systématique : les conseils sont adaptés à la discipline et à l'écosystème propre au chercheur-se.

ArODES n'est pas une solution adaptée pour accueillir des données de recherche, pour plusieurs raisons : les mesures techniques et organisationnelles liées aux

données personnelles sensibles, les questions de volume (les jeux de données représentent un volume très différent de celui des PDF d'articles) et les coûts d'infrastructure que cela engendrerait.

En matière d'harmonisation, il existe des LibGuides communs au niveau du Rectorat pour diffuser des recommandations et bonnes pratiques, mais aucun cadre contraignant. Le domaine Ingénierie & Architecture constitue une exception relative, car il demande la production d'un DMP pour les projets qu'il finance, ainsi que la mise à disposition des données. Cette pratique n'existe pas dans tous les domaines.

Axe 3 : Usages et besoins des chercheur-ses

Les chercheur-ses ne s'adressent généralement pas directement au SISB pour des questions de gestion des données. Les demandes remontent plutôt au niveau des bibliothèques d'école ou des data stewards, et parfois directement à l'interlocutrice.

Le niveau de sensibilisation aux enjeux de l'open science est variable selon les disciplines. Dans des domaines comme la biologie ou la médecine, les questions de protection des données sont bien identifiées, notamment en raison de la Loi sur la recherche sur l'être humain (LRH). Dans d'autres domaines, ces enjeux sont peu connus. De manière générale, les critères disciplinaires (pratiques de la communauté scientifique, dépôts de référence dans la discipline) priment sur les critères institutionnels dans le choix d'une plateforme.

Les chercheur-ses sont soumis-es à de nombreuses exigences (financement, bonnes pratiques, conformité légale) et leur temps est limité. Toute solution proposée doit donc être rapidement adoptable et séduisante pour son public cible, sans quoi elle risque de ne pas être utilisée.

Axe 4 : Perspectives et solutions

Une solution unique à l'échelle de la HES-SO paraît difficile à mettre en œuvre. La diversité des disciplines implique des pratiques de dépôt très différentes, et le FNS recommande de privilégier les dépôts disciplinaires lorsqu'ils existent, ce qui rendrait une solution institutionnelle redondante dans de nombreux cas. Les coûts d'infrastructure seraient par ailleurs très élevés, notamment pour intégrer des données de natures variées et garantir un niveau de sécurité adéquat. Il n'existe à ce jour aucune plateforme permettant de déposer des données sensibles avec le niveau de chiffrement et les mesures techniques et organisationnelles requis par le Préposé fédéral à la protection des données (PFPDT). Une approche trop centralisée risquerait enfin de ne pas être adoptée, les chercheur-ses préférant naturellement les plateformes disciplinaires de référence.

Une approche hybride ou incitative semble plus réaliste, combinant l'encouragement au dépôt via les DMP, l'orientation vers des dépôts disciplinaires adaptés et un rôle de conseil et de suivi assuré par les bibliothèques.

Axe 5 : Rôle des bibliothèques et perspectives

Le SISB envisage de jouer un rôle de soutien et de formation à destination des bibliothèques, plutôt que d'intervenir directement auprès des chercheur-ses. Les priorités identifiées sont les suivantes :

- monter en compétences les bibliothécaires, qui sont souvent en contact avec des questions liées aux données de recherche sans se sentir légitimes ou outillé-es pour y répondre ;
- créer un espace d'échange entre bibliothécaires pour qu'elles se sentent moins isolées dans leurs écoles respectives ;
- jouer un rôle de relais et de lobby auprès des services informatiques et juridiques, qui ne sont pas toujours sensibilisés aux enjeux de la gestion des données ;
- s'appuyer sur la stratégie des bibliothèques de la HES-SO, dont un axe porte sur l'Open science, pour structurer une offre de formation et de services.

Il est souligné que certaines bibliothèques sont très petites, avec des équipes à temps partiel assurant déjà l'accueil, le catalogage et les formations. La question de savoir comment fournir un service de qualité à des chercheur-ses d'une école dont la bibliothèque dispose de peu de moyens reste ouverte.

Ce compte rendu a été rédigé sur la base de la retranscription de l'entretien du 15 avril 2026 et validé par les interlocutrices.

Compte rendu d'entretien, HETS Genève

Bibliothèque de la Haute école de travail social, HES-SO

Interlocutrice : Bibliothécaire spécialiste Open Science et ressources électroniques, Bibliothèque de la HETS Genève [anonymisée]

Date : 30 avril 2026

Durée : environ 30 minutes

Mode : Visioconférence (Teams), enregistrement et transcription automatique avec accord de l'interlocutrice

Note méthodologique : La HETS Genève appartient au domaine Travail social de la HES-SO et non au domaine Economie & Services qui constitue le périmètre principal de ce travail. Cet entretien a été conduit à titre comparatif, afin d'identifier des similarités et des divergences de pratiques ORD entre domaines. Le compte rendu a été soumis à l'interlocutrice pour validation avant intégration dans le mémoire.

1. Rôle et positionnement institutionnel

La bibliothécaire a été recrutée spécifiquement pour le champ des ressources électroniques et de l'Open Science. Il ne s'agit pas d'un mandat ponctuel mais d'une mission pérenne inscrite au cœur de sa fiche de poste, à un taux d'occupation de 50 %. Ce pourcentage inclut des responsabilités variées telles que la gestion des ressources numériques, la communication et le prêt, une fraction spécifique étant dédiée à l'Open Science. Elle est la seule membre de l'équipe bibliothèque à bénéficier d'un tel pourcentage.

Ses activités principales en matière d'Open Science couvrent la gestion de l'archivage des publications sur ArODES, l'accompagnement des chercheur-ses dans la rédaction de leurs Plans de Gestion des Données (PGD/DMP) ainsi que l'animation des ateliers « Coulisses de la recherche », organisés deux fois par an. Elle assure également un accompagnement à l'enregistrement des identifiants ORCID.

Depuis l'engagement d'une adjointe scientifique au sein de l'Institut de recherche, une partie de ces responsabilités migre progressivement vers ce poste. Les deux fonctions coexistent actuellement en parallèle. Un groupe de travail de domaine sur les données de recherche et l'intégrité scientifique a par ailleurs été mis en place, réunissant une représentante de chaque école de travail social.

2. Etat des pratiques ORD à la HETS Genève

Au moment de l'entretien, pratiquement aucune donnée de recherche n'a été déposée par les chercheur-ses de la HETS Genève. L'interlocutrice indique ne pas avoir eu d'écho de dépôts effectifs.

Plusieurs freins structurels expliquent cette situation. Le travail social implique systématiquement des données personnelles et sensibles, ce qui soulève des questions importantes d'anonymisation et de gestion des droits. S'y ajoute un

risque de fermeture des terrains de recherche : la perspective d'un partage ultérieur des données peut compromettre la confiance des participant-es et donc l'accès au terrain. La complexité technique de l'anonymisation des données qualitatives constitue un obstacle supplémentaire, en l'absence de compétences outillées au sein des équipes. La posture des chercheur-ses est ainsi davantage défensive que proactive en la matière. Lorsqu'ils-elles sollicitent la bibliothèque à propos de leur DMP, la question porte le plus souvent sur la manière de justifier la non-mise à disposition des données, plutôt que sur les modalités de partage.

3. Plateformes mobilisées

Lorsque des données sont partagées ou envisagées comme telles, deux plateformes sont mentionnées.

SWISSUbase constitue la solution de référence pour le domaine. Son adoption repose sur la spécialisation disciplinaire en sciences sociales, sur la connaissance réciproque entre chercheur-ses et équipe FORS, ainsi que sur l'expérience positive d'un projet pilote mené à la HETSL. Ce dernier avait bénéficié d'un accompagnement technique approfondi couvrant la structuration des métadonnées et la gestion des droits d'accès et des embargos. L'orientation vers SWISSUbase a été décidée au niveau institutionnel et est considérée comme allant de soi dans le domaine.

Yareta a été mobilisé ponctuellement dans le cadre d'une collaboration avec un chercheur de l'Université de Genève, en raison du lien institutionnel avec la solution DLCM.

4. Regard sur une solution institutionnelle HES-SO

L'interlocutrice exprime un scepticisme marqué quant à la faisabilité d'une solution de dépôt au niveau HES-SO. L'hétérogénéité des données produites au sein des six domaines rendrait difficile la conception d'un outil commun. Une telle solution nécessiterait par ailleurs un accompagnement humain spécialisé par domaine, or la tendance institutionnelle observée va à l'encontre de la création de tels postes. Elle illustre ce point par la suppression du poste dédié à la gestion d'ArODES et par la non-pérennisation du projet de data stewardship à l'issue de sa phase pilote.

Des disparités cantonales significatives sont également relevées. Le Valais dispose de postes dédiés et d'un accompagnement structuré, tandis que Genève accuse un retard notable. Pour le domaine Travail social en particulier, une solution institutionnelle maison ne garantirait pas nécessairement un surcroît de confiance de la part des chercheur-ses. L'interlocutrice envisage plutôt des formes alternatives d'organisation, telles que des dépôts disciplinaires externes ou des partenariats cantonaux avec des universités.

5. Critères et fonctionnalités souhaitées

Du point de vue de l'évaluation d'un outil de dépôt, la gestion fine des niveaux d'accès (restreint, embargo, ouvert) est jugée essentielle pour instaurer la confiance des chercheur-ses en travail social. La possibilité d'importer des données depuis un fichier (par exemple CSV) est considérée comme un prérequis, la saisie manuelle champ par champ étant perçue comme rédhibitoire. La clarté

du parcours de dépôt est également soulignée, l'interlocutrice insistant sur la nécessité que les étapes soient compréhensibles de manière autonome, sans accompagnement systématique.

6. Disponibilité pour le PoC

L'interlocutrice a exprimé une disponibilité explicite pour participer à un test utilisateur du proof of concept. Elle se montrerait particulièrement attentive à la clarté du parcours de dépôt et à la facilité d'import des données.

7. Dynamiques communautaires émergentes

Au-delà des questions techniques, l'interlocutrice identifie le développement d'espaces d'échange entre chercheur-ses et référent-es ORD comme la tendance la plus significative à court terme. Les ateliers « Couloirs de la recherche » et le groupe de travail de domaine jouent ce rôle. Ces dispositifs permettent de faire remonter des besoins concrets, de constater des préoccupations communes entre institutions et de créer une dynamique de communauté, même en l'absence de réponses techniques immédiates.

Ce compte rendu a été rédigé sur la base de la retranscription de l'entretien du 30 avril 2026 et soumis à l'interlocutrice pour validation.

Compte rendu d'entretien, Service stratégie et pilotage scientifique

Rectorat HES-SO

Interlocutrice : l'interlocutrice, Service stratégie et pilotage scientifique, Rectorat HES-SO

Date : 7 mai 2026

Durée : 60 minutes

Mode : Visioconférence

Axe 1 : Présentation et rôle au Rectorat

L'interlocutrice est rattachée au dicastère Recherche et Innovation, dans le Service stratégie et pilotage scientifique. Ce service compte deux personnes dédiées à l'Open Science : une collaboratrice qui s'occupe de l'Open Access, de l'Open innovation et de la Citizen science, et l'interlocutrice, dont le périmètre couvre principalement l'Open Research Data et, à terme, l'Open Software et l'Open Hardware.

Le Rectorat se positionne à un niveau avant tout stratégique et non opérationnel. Concrètement, cela signifie qu'il définit des grandes lignes, développe des guides et des méthodologies transversales, sans imposer de modèle aux hautes écoles, qui conservent chacune leur autonomie d'organisation.

Axe 2 : Bilan six ans d'Open Science HES-SO (2018–2024)

Le bilan de la période 2018–2024 est globalement positif, mais met en évidence plusieurs difficultés structurelles.

Du côté des avancées, un réseau de référent-es ORD a été identifié et listé sur le portail ORD de la HES-SO, ce qui améliore leur visibilité et facilite le ciblage des informations ainsi que les collaborations entre personnes travaillant sur des thématiques transversales. Ce réseau n'est toutefois pas officiel à ce jour. La sensibilisation des communautés artistiques, qui disposent de moins de ressources d'aide à la gestion des données, a pu être renforcée. Un intérêt croissant pour l'Open Research Data est également noté, même si des outils de monitoring permettant de le mesurer précisément font encore défaut.

Les difficultés identifiées sont multiples. Le DMP est perçu comme une charge supplémentaire et il manque souvent de processus d'évaluation et de ressources d'accompagnement dans les hautes écoles. Le principal frein n'est pas l'hétérogénéité des profils de soutien entre bibliothécaires et adjoint-es scientifiques, mais le faible pourcentage que représente cette mission dans certains cahiers des charges (certaines personnes ne disposent que de 30 heures par année pour soutenir les chercheur-ses). Un travail de cartographie de ces ressources sera mené avec le SISB afin de suivre les évolutions. Le contexte actuel de coupes budgétaires pèse également sur les priorités institutionnelles.

Axe 3 : La Cellule Data Stewardship (2022–2024)

La Cellule Data Stewardship est un projet non concurrentiel financé dans le cadre de la ligne d'action B5.2 de swissuniversities. l'interlocutrice est arrivée en cours de projet et l'a repris en l'état.

L'objectif initial de pérenniser un data steward par domaine a été rapidement écarté, car la transversalité des disciplines au sein de chaque domaine rend ce modèle difficile à mettre en place et les domaines eux-mêmes n'ont pas manifesté de volonté claire d'aller dans cette direction. Le projet a néanmoins permis d'atteindre plusieurs résultats importants : identification des personnes apportant du soutien à la gestion des données, promotion du data stewardship comme nouvelle profession, cartographie des besoins par domaine via des entretiens qualitatifs, et mise en évidence d'un manque important de compétences juridiques dans les écoles (notamment en protection des données et en droits de propriété intellectuelle).

La conclusion du projet est que le Rectorat ne peut pas coordonner de manière centralisée la gestion des données de recherche, compte tenu de la structure très décentralisée de la HES-SO, des lois cantonales variées et de l'autonomie de chaque haute école.

Axe 4 : Spécificités du domaine Economie & Services

Il n'existe pas, selon l'interlocutrice, de spécificités disciplinaires clairement définissables pour le domaine Economie & Services. Les entretiens menés dans le cadre de la Cellule ont montré qu'il y a autant de diversité au sein d'un même domaine qu'entre les domaines. L'idée initiale de développer des guidelines par domaine s'est avérée non viable.

Quelques éléments peuvent toutefois être mentionnés. Le domaine E&S est plutôt actif dans le dépôt de données au niveau des projets financés par swissuniversities, ce qui témoigne d'un intérêt réel pour l'ORD. La présence de partenariats économiques privés peut constituer un frein au partage des données, les accords contractuels limitant parfois la possibilité d'ouvrir les données. Dans certains cas, les domaines ne disposent pas de politique explicite sur l'ORD, mais les chercheur-ses peuvent malgré tout déposer leurs données de manière volontaire.

Axe 5 : Besoins des chercheur-ses et freins identifiés

Les besoins les plus fréquemment exprimés sont d'ordre juridique d'une part, et d'ordre éthique d'autre part. Sur le plan juridique, les questions portent notamment sur l'anonymisation des données personnelles, la gestion des droits de propriété intellectuelle et les accords contractuels avec des partenaires privés. Sur le plan éthique, elles touchent à la gestion du consentement des participant-es dans le cadre de l'ouverture des données et au traitement des données sensibles. Ces enjeux sont souvent sous-estimés dans des domaines autres que la santé ou le travail social.

Un frein financier important est également identifié. Les chercheur-ses qui souhaitent ouvrir leurs données n'ont souvent pas les ressources pour le faire, notamment pour la curation et la préparation des données. Seul le domaine

Ingénierie & Architecture finance actuellement la curation et le partage des données dans le cadre de ses projets. Dans d'autres domaines, en l'absence de financement FNS, ces heures supplémentaires ne sont pas couvertes.

Axe 6 : Solutions existantes et recommandations

l'interlocutrice recommande clairement Zenodo pour le dépôt et la diffusion des données ne contenant pas de données personnelles ou dont les données ont été anonymisées. Elle appuie cette recommandation sur plusieurs arguments : la clarté et la transparence des conditions d'utilisation, la durée de conservation garantie, la localisation des serveurs en territoire franco-suisse (hors influence des décisions politiques américaines), la très large communauté d'utilisateurs-trices et les mesures de sécurité robustes documentées publiquement par le CERN.

Elle souligne que Zenodo est un outil de diffusion et de partage, et non un outil d'archivage au sens archivistique du terme, ce qu'il affiche clairement, contrairement à d'autres plateformes qui se vendent comme des solutions d'archivage sans l'être réellement.

La création d'une communauté Zenodo au niveau du domaine ou d'une haute école est recommandée comme première étape concrète. Plusieurs hautes écoles ont récemment ouvert des communautés Zenodo, notamment la HEIG-VD, HEPIA, La Source et l'EHL. Un projet pilote sur l'archivage des données de recherche est par ailleurs en cours avec la HESAV, dont les résultats serviront à d'autres hautes écoles.

Concernant les autres solutions, l'interlocutrice exprime des réserves sur les dépôts hébergés aux Etats-Unis, dont la continuité peut être remise en question par des décisions politiques, et sur les dépôts proposés par des éditeurs commerciaux, considérés comme problématiques du point de vue de la liberté académique.

Axe 7 : Rôle des bibliothèques et des data stewards

Une réflexion est en cours avec le SISB pour mieux coordonner les rôles respectifs du Rectorat et des bibliothèques en matière d'ORD. La cartographie des profils de soutien réalisée dans le cadre de la Cellule Data Stewardship date de deux ans et doit être actualisée. Elle montre que les référent-es ORD se répartissent à parts à peu près égales entre bibliothécaires et adjoint-es scientifiques.

Axe 8 : Proof of concept

Pour l'interlocutrice, les critères essentiels pour un dispositif de dépôt pertinent et adopté sont la clarté des conditions d'utilisation, la durée de conservation garantie, la localisation des serveurs, la pérennité et la solidité financière de la solution, et la taille de la communauté d'utilisateurs-trices. Elle conseille de s'appuyer sur la liste d'exclusion proposée par le Comité pour la science ouverte (France) pour évaluer les dépôts.

Elle confirme que Zenodo lui paraît la solution la plus pertinente pour un proof of concept dans le contexte du domaine E&S, pour les données ne contenant pas de données personnelles. Pour les données sensibles ou personnelles, il n'existe pas encore de solution satisfaisante au niveau national.

Points complémentaires

- Une nouvelle enquête sur les usages des outils numériques sera lancée prochainement par le Rectorat, incluant une question sur la connaissance des principes FAIR.
- Un mandat est en cours pour développer un outil d'auto-évaluation sur les questions éthiques liées à la recherche.
- Un appel à projets récent pour développer des ressources et des compétences ORD a rencontré un succès important, avec toutefois peu de candidatures venant du domaine E&S.

Ce compte rendu a été rédigé sur la base de la retranscription de l'entretien du 7 mai 2026 et validé par l'interlocutrice.